

Comment allier ses convictions et ses obligations sur vos enjeux environnementaux ?

numtech leader sur les sujets environnementaux depuis 22 ans, œuvre sur plus de 3000 projets dans 40 pays vous accompagne sur vos enjeux d'impact grâce à un diagnostic d'empreinte environnementale (DEE).

- Etes-vous prêt pour la future réglementation Européenne ?
- Comment transformer votre volonté d'amélioration d'impact environnementale en plan d'action efficace et cohérent réglementairement avec les règles actuelles et à venir ?
- Comment contribuer, dans votre secteur, à la neutralité carbone ?
- Comment limiter la vulnérabilité de l'entreprise à l'égard des ressources naturelles dont les énergies fossiles, les ressources en eau ?

Nos livrables DEE

Phase 1 | Diagnostic

- Une analyse multicritère de votre politique environnementale associée à une notation pour vous permettre de hiérarchiser vos futures actions,
- Evaluation des forces et des faiblesses,
- Évaluation de votre vulnérabilité et vos opportunités,
- Analyse de votre conformité réglementaire (arrêté préfectoral, loi PACTE, loi climat et résilience, DPEF..).

Phase 2 | Proposition de plan d'actions & prescriptions

- Plan stratégique répondant au système de management environnemental (SME) déjà existant ou à créer,
- Liste des leviers d'action à approfondir pour une politique cohérente en accord avec votre démarche d'amélioration continue,
- Un plan d'action pour la réalisation d'audits environnementaux à 360°, de bilan carbone et d'ACV, et d'accompagnement qualité pouvant aller jusqu'à la certification ISO14001.

L'offre

- **DEE** : 8 000 euros HT pour les livrables ci-dessus indiqués.
- **Veille réglementaire** : forfait de 450 euros HT par mois : support téléphonique niveau 1 répondant à vos questions deux demi-journées par semaine avec un expert réglementaire sur l'environnement.

« John Cockerill travaille depuis plusieurs années avec la société Numtech qui l'accompagne dans l'amélioration de son empreinte environnementale, notamment par l'utilisation des outils digitaux qu'elle développe.

Cet accompagnement nous a permis d'obtenir l'autorisation d'exploitation de notre site. »

F.Koenig